

CAHIER DES CHARGES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET RÉGIONAUX DU BRAHMA CLUB DE FRANCE

Mis à jour le 1^{*er*} *Décembre* 2023 et validé par le bureau et conseil d'administration.

Article 1: Candidatures

Les candidatures pour les Championnats Régionaux ou de France sont adressées directement au Président ou Vice-président du Brahma Club De France. Celles-ci doivent parvenir au moins un an à l'avance pour les Championnats de France (délai minimum pour être soumis au vote en Assemblée Générale), et 6 mois pour les Championnats Régionaux. Un formulaire est disponible sur le site internet du club, ou il peut vous être envoyé par e-mail sur simple demande.

Le club organisateur ne pourra recevoir un nouveau championnat dans les 2 années qui suivent l'obtention d'un championnat, cette clause pourra être modifiée si le B.C.D.F ne dispose pas d'autres demandes.

Article 2: Choix des championnats

Le Championnat de France: choix du lieu soumis au vote de l'Assemblée Générale qui votera à main levée ou par bulletin secret si 1/3 de l'Assemblée le demande. Afin que les éleveurs puissent participer avec des sujets de qualité, et sans empiéter sur la période de reproduction, celui-ci devra se dérouler entre le 1^{er}Novembre et le 1^{er} Janvier. Cette période pourra être modifiée lors de la Nationale Volaille F.F.V. Un adhérent du club souhaitant accueillir le Championnat de France devra faire une présentation de sa candidature lors de l'assemblée générale précédant le championnat.

<u>Les Championnats Régionaux</u>: choix des lieux par le bureau du B.C.D.F après étude des candidatures en fonction des localités et des dates. Ils pourront être refusés ou repoussés si plusieurs demandes dans la même région.

Article 3 : Participation des éleveurs, jugement et condition de remise de titres

- Les feuilles d'engagement pour les Championnats seront envoyées à tous les membres par E-mail. Elles seront aussi disponibles sur le Site Internet et la page Facebook du B.C.D.F.
- Les éleveurs devront se conformer à la réglementation de l'exposition et des services vétérinaires.
- Les animaux engagés devront être irréprochables d'un point de vue sanitaire et auront été toilettés.
- Seuls les animaux bagués des 6 dernières années sont autorisés à concourir pour les titres.

- Seuls les coloris homologués peuvent concourir pour les titres.
- Pour pouvoir prétendre aux titres de Champions Régionaux ou de France, il faudra être l'éleveur naisseur des sujets présentés. En cas de suspicion, l'éleveur devra fournir le justificatif du numéro de bague.
- -Pour le Championnat de France, en cas de participation d'éleveurs étrangers, celui-ci ne pourra obtenir le titre de Champion de France, seuls les sujets avec bague française officielle marquée E.E pourront l'obtenir.
 - Avoir obtenu au moins la note de 95.
 - Pour le Championnat de France, les sujets seront pesés.
 - Les diamètres de bagues autorisés sont :

Poules naines: 16 Coqs nains: 18 Poules GR: 24 ou 27

Coqs GR: 27 ou 32

Article 4 : Conditions d'accueil d'un championnat

Les cages devront avoir les dimensions minimales de :

Grandes races: Poule 60 x 60 cm, Coq: 70 x 70 cm Races naines: Poules et Coqs 50 x 50 cm Pour les trios de races naines: 100 x 100 cm

Les cages contigües contenant des coqs devront être munies de séparations si les coqs se battent afin d'éviter les blessures.

Pour l'hygiène et la mise en valeur des animaux lors du jugement, le B.C.D.F préconise l'utilisation de copeaux de bois ou de paille de chanvre. L'utilisation de la paille est tolérée, les litières à proscrire sont la tourbe, le foin, la terre battue et le sable.

Les animaux doivent disposer d'eau et d'aliment dès l'enlogement. L'aliment devra être mis dans une mangeoire fixée sur une paroi de la cage et non à même le sol. Les mangeoires et abreuvoirs devront être mis à hauteur de manière à ce que leur contenu ne soit pas souillé par les fientes. L'alimentation sera composée d'un mélange adapté (blé, maïs, granulé volaille, etc...). Les animaux seront nourris quotidiennement et abreuvés autant que nécessaire par les organisateurs de l'événement.

Article 5 : Choix des juges

Pour les Championnats Régionaux, le choix du ou des juges se fera dans la mesure du possible au sein de cette liste.

Pour le Championnat de France, les juges seront obligatoirement choisis au sein de cette liste en concertation avec le Président ou Vice Président du B.C.D.F.

En cas de jugement par un juge étranger, le Président du B.C.D.F s'assurera que celui-ci est juge référent de la race dans son propre pays.

Article 6 : Récompenses et titres décernés

Championnats Régionaux

Le B.C.D.F fournira un ou deux flots portant le logo du club pour le champion (mâle ou femelle).

Le club organisateur offrira des récompenses supplémentaires s'il le souhaite.

(titre de vice champion, si plus de 20 sujets exposés).

Pour les titres décernés, voir l'annexe 3.

Championnats de France

Une participation au moins partielle est demandée. La forme exacte de cette participation est à négocier entre le Bureau du B.C.D.F et les organisateurs de l'exposition. Les récompenses concernant les différents titres sont toutes accessibles par les éleveurs exposants adhérents ou non au B.C.D.F, hormis les plaques en métal qui seront remises seulement aux adhérents du B.C.D.F, lors de ce championnat.

Le B.C.D.F fournira une partie des récompenses portant le logo du club pour chacun des titres. Pour les titres décernés <u>voir l'annexe 2</u>.

Coupe de France

La coupe de France se déroule dans le cadre du Championnat de France. Il faudra qu'au moins 3 éleveurs soient inscrits pour y prétendre. Il est calculé sur la base de 4 sujets que l'éleveur a inscrits pour ce titre au sein de la même variété, représentée par les 2 sexes. Pour les titres décernés voir l'annexe 3.

Il sera demandé à tous les clubs de nous renvoyer les palmarès remplis dans les plus bref délais pour qu'ils puissent être mis à disposition de nos adhérents sur le site internet du B.C.D.F.

Article 7: Stand du BCDF

Lors des Championnats de France ou Régionaux, les organisateurs de l'exposition proposeront gratuitement un espace permettant d'installer un stand au sein de l'événement. Les dimensions minimum requises pour l'installation de ce stand sont de 4m x 2m. Il sera demandé à la société organisatrice de fournir, dans la mesure du possible :

- une table
- 4 chaises
- l'accès à une prise électrique pour le branchement d'un PC
- l'usage d'une surface murale ou 2 grilles pour la fixation de banderoles ou affiches.

Article 8: Délogement des animaux

Les exposants dont la distance de retour est supérieure à 200 kilomètres seront autorisés à déloger leurs animaux à 14 heures. Pour les éleveurs étrangers, des dérogations pour partir plus tôt pourront être demandées par le B.C.D.F, afin de faciliter un retour dans de bonnes conditions.

Article 9: Manquement au règlement des Championnats

Tout manquement signalé au règlement des Championnats du B.C.D.F engendrera un rejet de toute nouvelle candidature de Championnat pour une durée de 5 ans.

Pour tout autre cas non prévu au présent règlement, le Président du B.C.D.F ou le responsable du Championnat du B.C.D.F devra être contacté pour avis.

Pour le bureau, le Président du Brahma Club De France Coimbra Antonio



ANNEXE 1



Juges à contacter pour les jugements

RE Anthony, 4 Blaye sud, 33113 Origne. Tél: 06.21.86.39.51

E-mail: anthony.re@hotmail.fr (juge référent de la race)

Bourdeau Romain, 10 Salomon 45500 Gien Tél : 06 03 88 02 23 E-mail : <u>bourdeauromain@hotmail.fr</u> (juge référent de la race)

Merviel Thomas,448 chemin du Pigeonnier Le Branquil 81120 Poulan Pouzols Tél : 06 80 23 48 36 E-mail : merviel.thomas@gmail.com (juge référent de la race)

Leuridan Matthieu, 117 Rue du Bailly, 59960 Neuville en Ferrain. Tél : 06 80 77 83 05 E-mail : m-leuridan@hotmail.fr (juge référent de la race)

Asselin Arnaud, Les Camains, 45260 Chailly en Gâtinais. Tél. 02.38.92.14.32 E-mail: arp.asselin@hotmail.fr

Desforges Yves, 1 voie de la Basse Loge 10270 Montreuil / Barse Tél : 06 98 19 96 04 E-mail : <u>blyv1964@gmail.com</u>

Frugolino Thomas, 22 rue Valmy Coquelet 59243 Quarouble Tél : 06 58 92 72 58 E-mail : thomas.frugolino@orange.fr

Grauss Roland, 26, rue des Vergers, 67120 Duttelheim. Tél: 06.84.22.69.83 E-mail: roland.grauss@gmail.com

Guenard Patrick, 9 rue de Hautefeuille Courbon, 77515 La Celle Morin Tél: 06.40.22.75.57



ANNEXE 2 CHAMPIONNAT DE FRANCE BRAHMA

TITRE	N°cage	PROPRIÉTAIRE	N	bague
Champion GR mâle toutes				
catégories				
Champion GR femelle toutes				
catégories				
Champion RN mâle toutes				
catégories				
Champion RN femelle toutes				
catégories				
Vice champion GR mâle toutes catégories				
Vice champion GR femelle toutes				
catégories				
Vice champion RN mâle toutes				
catégories				
Vice champion RN femelle toutes				
catégories				
Champion GR blanc herminé noir				
Champion GR blanc herminé bleu				
Champion GR fauve herminé noir				
Champion GR fauve herminé bleu				
Champion GR perdrix doré maillé				
et perdrix bleu doré maillé				
Champion GR perdrix argenté maillé				
Champion GR perdrix gris perle				
doré clair maillé et perdrix bleu				
argenté maillé à épaules rouges				
Champion GR uni bleu, noir et blanc				
Champion GR noir caillouté blanc				
Champion RN herminé				
Champion RN perdrix				
Champion RN autres coloris				
Coup de Coeur du Jury				

Il faut un minimum de 15 Sujets de même couleur et sexe pour obtenir un titre de Champion de France hormis dans les couleurs Uni et Autres Coloris . Si toutefois le nombre de sujets suffisant n'est pas atteint, les coloris Perdrix Argenté et Doré seront réunis et pareil pour les Herminé fauve et Blanc. Ce qui permettra de décerner des titres de Champion dans ces catégories.



ANNEXE 3

PALMARÈS CHAMPIONNAT RÉGIONAL BRAHMA

TITRE	Nom de l'éleveur, couleur du sujet et note
CHAMPION RÉGIONAL	
VICE CHAMPION RÉGIONAL (si plus de 20 sujets inscrits)	

PALMARÈS COUPE DE FRANCE BRAHMA

Coupe de France il est calculé sur la base de 4 sujets de même variété, représentée par les 2 sexes obligatoirement			
Champion Grande Race	À		
Champion Race Naine	À		